

## TARIFS POUR LE DÉPÔT DES DOSSIERS ET PARTICIPATION À L'ENTRETIEN D'ADMISSION

Formations	Frais de dépôt du dossier et participation à l'épreuve orale d'admission
Assistant de Service Social	120 €
Éducateur Spécialisé	120 €
<i>Les frais de participation à l'entretien oral d'admission ne devront être acquittés qu'une fois l'acceptation du dossier confirmée.</i>	

## TARIFS DES SÉLECTIONS (à partir de juin 2019)

Formations	Frais de dépôt du dossier	Frais pour les épreuves orales d'admission
Accompagnant Éducatif Social	40 €	80 €
Moniteur Éducateur	40 €	80 €
DEJEPS	40 €	80 €
<i>Les frais d'inscription aux sélections ne pourront être remboursés quel que soit le motif évoqué.</i>		

## TARIFS DES FORMATIONS

Formations	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Frais pédagogique
Accompagnant Éducatif Social	<b>170 €</b> <i>(remboursés aux élèves boursiers)</i>	<b>480 €</b> <i>(pris en charge par la Région)</i>	6 037.50 € Pris en charge par la Région Occitanie pour les élèves et demandeurs d'emploi en voie directe. Pour les salariés, prise en charge par les OPCA ou l'employeur.
Moniteur Éducateur	<b>170 €</b> <i>(remboursés aux élèves boursiers)</i>	<b>480 €</b> <i>(pris en charge par la Région)</i>	5 270 € Pris en charge par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emploi et élèves en voie directe ou par l'employeur et/ou fonds de formation.
Éducateur Spécialisé	<b>170 €</b> <i>(remboursés aux élèves boursiers)</i>	<b>480 €</b>	6 180 € Pris en charge par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emplois et élèves en voie directe ou par l'employeur et/ou un fonds de formation
Assistant de Service Social	<b>170 €</b> <i>(remboursés aux élèves boursiers)</i>	<b>480 €</b>	6 670 € Pris en charge par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emplois et élèves en voie directe ou par l'employeur et/ou un fonds de formation
Classe de découverte et d'orientation	Les tarifs pour la classe de découverte et d'orientation sont en cours d'élaboration		
DEJEPS	<b>170 €</b>	-	Salariés : 8 400 € Pris en charge par l'employeur et/ou un fonds de formation Individuels : 5 600 € Autofinancement
Formation au Tutorat (3 modules)	-	<b>460 € / module</b>	Pris en charge par l'employeur et/ou un fonds de formation.